

M. MUNN: Il n'est guère équitable de me poser cette question. La ville de Vancouver est représentée ici par un député qui est aussi membre du conseil municipal. Pourquoi s'adresser à moi?

M. BRADETTE: Je tiens à traiter pendant quelques minutes du chômage dans l'Ontario septentrional. J'approuve les mesures prises pour aider aux chômeurs dans les circonstances présentes. J'ai une question à poser en particulier au premier ministre et au parti conservateur en général. J'ai écouté cet après-midi avec beaucoup d'attention les remarques de l'honorable député de Muskoka-Ontario et de l'honorable député de Labelle. Ils ont fait remarquer qu'il y a eu très peu de dénombrement des sans-travail dans le nord de l'Ontario. L'honorable député de Labelle a aussi insisté sur le fait qu'il y aura beaucoup de chômage l'hiver prochain, à cause du ralentissement de l'exploitation forestière.

Je me réfère à un article du programme du parti conservateur aux dernières élections. On a dit que la politique du parti conservateur donnerait de l'ouvrage aux gens. L'article 6 du programme du parti conservateur est ainsi conçu:

Une politique qui interdira la libre exportation du bois à pâte au lieu d'en permettre l'expédition pour alimenter les papeteries américaines, tandis que les papeteries canadiennes ne sont exploitées que par intermittence.

Aux réunions du parti conservateur dans l'Ontario septentrional, quelques candidats conservateurs, et je mentionnerai en particulier le ministre des terres et forêts dans le gouvernement de l'Ontario, ont déclaré que si le parti conservateur était porté au pouvoir, il arrêterait immédiatement l'exportation du bois à pâte aux Etats-Unis. Cette question préoccupe beaucoup les colons des régions forestières de l'Ontario et d'ailleurs. Le bois à pâte représente pour eux ce que le blé représente pour le producteur de blé de l'Ouest et l'auto pour le fabricant d'automobiles. Le bois à pâte est le produit ouvré du colon et le seul marché naturel, le seul marché qu'il y ait vraiment pour notre région et le nord de Québec, c'est le marché américain. Il y a dans ma circonscription trois grandes fabriques de papier à journal et de sulfite à Kapuskasing, à Iroquois Falls et à Smooth Rock Falls. Les honorables députés seront peut-être surpris d'apprendre que ces grandes industries ne peuvent absorber qu'une partie du bois de pulpe des colons. C'est pourquoi je demande au premier ministre de biffer cet article du programme de son parti, s'il veut soulager les chômeurs de cette partie du pays. Je prononce ces paroles en toute bonne foi.

Je ne veux pas recommencer la bataille qui a eu lieu il y a trois semaines. Mais je demande de nouveau au premier ministre de biffer l'article 6 de son programme. Je me souviens qu'à la dernière session du Parlement, j'eus une discussion à ce sujet avec un membre du parti libéral, qui avait présenté une motion demandant la prohibition de l'exportation du bois de pulpe aux Etats-Unis. Le marché local pour ce bois de pulpe est très limité. Pendant presque tout l'été dernier, nos amis les Américains ont acheté la plus grande partie de leur bois de pulpe en Russie. Si mes renseignements sont exacts, les navires américains ont transporté 500,000 cordes de bois de pulpe de la Russie et je pense que l'on peut imputer une partie de ces importations à cet article du programme de mon honorable ami. J'espère que le premier ministre, au nom du parti conservateur, abandonnera cette promesse, pour le plus grand bien du nord de l'Ontario, du nord de Québec et des régions forestières des provinces de l'Ouest et de la Colombie-Anglaise.

Dès le début de mes remarques, j'ai dit que je suis absolument en faveur de toute mesure tendant à faire diminuer le chômage. Le problème n'est pas aussi grave dans le nord de l'Ontario que dans les autres régions, mais j'insiste encore sur le fait que les opérations forestières seront encore moins actives cet hiver qu'elles ne l'ont été depuis quelque temps. Nos opérations minières sont assez actives, mais les chemins de fer ne donnent pas autant de travail qu'autrefois et les travaux de construction sont pour ainsi dire arrêtés.

Je lis dans la résolution en discussion, le mot "grandes routes". Ce mot a dans le nord de l'Ontario une signification différente de celle qu'il comporte dans le sud de la province, pour la simple raison que nous n'avons pas de commission des grandes routes dans le nord de l'Ontario, mais l'argent accordé à cette fin est dépensé par la division du développement du Nord.

En 1919, le Parlement a accordé des sommes d'argent pour remédier à une situation semblable à celle que nous constatons aujourd'hui et ce sera peut-être une révélation pour un bon nombre de membres de cette Chambre d'apprendre que pas un seul dollar de cet argent ne fut dépensé dans le nord de l'Ontario.

Je ne prononce pas ces paroles dans un esprit de critique. Au cours des dernières élections, le parti conservateur s'est engagé à construire la route transcanadienne, qui comprend 600 ou 700 milles dans des régions inhabitées. Si cet argent n'est pas destiné